

## L'hebdo

Aperçu des activités de la semaine  
du lundi 24 au dimanche 30 juin 2024

---



**POLICE**  
RIVIERA

**324 interventions**

---



**AMBULANCE**  
RIVIERA

**116 interventions**

---



**PROTECTION**  
**CIVILE** RIVIERA  
PAYS-D'ENHAUT

**426 jours de service**  
Cours de répétition

---



**SDIS**  
RIVIERA

**24 interventions**

## **Interventions diverses**

*Les interventions faisant l'objet d'un suivi judiciaire ainsi que celles relevant de la sphère privée ne sont pas communiquées par nos services*



### **La Tour-de-Peilz**



#### 29.06.2024 – 2210 : Ivresse et trouble à l'ordre public

Une présence policière est requise à la rue du Château auprès d'une dame ivre. Très agitée, elle crée du scandale et tient à peine debout. Un équipage ambulancier, appelé par les accompagnants de l'intéressée, intervient également et écarte toute préoccupation médicale après l'avoir auscultée. Adoptant un comportement oppositionnel et agressif, elle doit être acheminée au poste de police afin d'éviter toute récidive. Elle est dénoncée pour infraction aux dispositions du Règlement général de police intercommunal.



### **Montreux**



#### 24.06.2024 - 0115 : possession et conduite sous l'influence de stupéfiants

Une patrouille de police procède au contrôle d'un automobiliste qui circule à l'avenue des Alpes. Le conducteur se trouve sous l'emprise de stupéfiants et en possède également sur lui. Acheminé au poste de police pour la suite de la procédure, il est dénoncé aux autorités compétentes.

#### Clarens, 28.06.2024 – 0855 : présence d'un chien dans un secteur interdit aux canidés

En cours de patrouille cycliste sur les quais, un policier aperçoit un chien détaché, gambadant sur la pelouse du Pierrier, alors que la signalisation en place interdit la présence de canidés. Son propriétaire est identifié et dénoncé pour infraction aux dispositions du Règlement général de police intercommunal.

#### Clarens, 29.06.2024 – 2145 : pollution sonore

Un automobiliste à la conduite sportive est intercepté à la rue du Lac et dénoncé pour infraction aux dispositions de la Loi sur la circulation routière.



### **Vevey**



#### 27.06.2024 – 0035 : troubles de la tranquillité publique

Une présence policière est requise à l'avenue du Général-Guisan, auprès de deux hommes qui importunent le voisinage avec leurs éclats de voix et de la musique diffusée au moyen d'une enceinte acoustique à un volume excessif. Ils sont priés de cesser les nuisances et sont dénoncés pour infractions aux dispositions du Règlement général de police intercommunal.

#### 30.06.2024 – 2050 : jet de projectiles sur la voie publique

Notre présence est requise suite à des jets de projectiles sur la voie publique depuis le 4<sup>ème</sup> étage d'un immeuble de la rue du Collège. Le locataire concerné est rencontré. Il admet immédiatement les faits consécutifs à la défaite de son équipe à l'Eurofoot. Il lui est demandé de nettoyer les débris de verre et les cannettes de bière qu'il a lancées. Il est dénoncé pour infraction aux dispositions du Règlement général de police intercommunal.

#### Pollution sonore

Durant la semaine du 24 au 30 juin, quatre automobilistes à la conduite sportive et bruyante sont interceptés à la rue des Entrepôts, au giratoire de la Gare et aux avenues de Gilamont et du Général-Guisan.

## Autres



Le cours de répétition de la compagnie 3 a eu lieu du lundi 24 au vendredi 28 juin 2024 depuis la base de départ de la construction de Doret à Vevey. Des exercices pratiques ont eu lieu dans plusieurs communes du district.



## Radars mobiles

Date	Lieu	Vitesse limitée	Vitesse la plus élevée	Véhicules contrôlés	Véhicules dénoncés	% des usagers en infraction
24.06.24	Blonay, Route de Vevey	50 km/h	94 km/h	*	117	*
25.06.24	La Tour-de-Peilz, Ch. de Béranges	30 km/h	46 km/h	*	28	*
28.06.24	Chernex, Route de Fontanivent	30 km/h	53 km/h	*	69	*

\* contrôle effectué avec un appareil radar laser qui ne permet pas de comptabiliser le nombre de véhicules contrôlés

## Radars fixes

Lieu	Vitesse limitée	Véhicules contrôlés	Infractions		% des usagers en infraction
			Feu rouge	Vitesse	
Clarens, Rue Gambetta (sens descendant)	50 km/h	29'044	36	23	0.203 %
Clarens, Av. E.-Rambert	50 km/h	18'212	13	0	0.071 %